



RAPPORT  
D'ACTIVITE

20  
24



# Le mot du président du conseil d'administration

L'année 2024 restera gravée dans l'histoire récente de notre pays comme une année de bouleversements profonds. La crise de mai a durement frappé la Nouvelle-Calédonie, mettant à l'épreuve nos institutions, nos services publics et l'ensemble de nos concitoyens. Cette épreuve collective a révélé à la fois nos fragilités, mais aussi une capacité remarquable de solidarité, de réactivité et d'engagement.

Dans ce contexte, l'IFAP a su tenir son rôle et s'adapter à la situation pour soutenir les agents publics et leurs employeurs. Grâce à la mobilisation de ses équipes, l'institut a su concevoir et déployer dès le 10 juin une offre de formation dédiée à la gestion de crise et à la reprise d'activité. Plus de 350 agents ont été accompagnés entre juin et septembre, au cœur de la tourmente.

Au-delà de cette réponse d'urgence, l'IFAP a poursuivi sa transformation : réorganisation interne, structuration de la gouvernance, déploiement d'une démarche processus, engagement dans l'amélioration continue. Autant d'actions qui témoignent d'une vision claire : soutenir la performance publique au service du bien commun.

Le conseil d'administration, que j'ai l'honneur de présider, tient à saluer la détermination des agents de l'IFAP et son engagement, à la hauteur des défis. Nous soutiendrons cette dynamique de changement sur 2025. La reconstruction sera plus que jamais au cœur de nos priorités. Il nous faudra bâtir des services publics encore plus résilients, plus agiles, plus proches. L'IFAP y jouera un rôle moteur. Ensemble, continuons à faire de la formation un levier puissant pour accompagner les mutations, renforcer les compétences et restaurer la confiance.

**Thierry SANTA**



« La transformation de l'IFAP comme établissement porteur de solutions au service des collectivités publiques est au cœur de nos priorités ! »

# Le mot de la directrice

2024 nous aura appris, une fois encore, que la stabilité d'un programme ne garantit en rien la continuité d'une mission. En mai, les événements qui ont secoué la Nouvelle-Calédonie ont brutalement interrompu nos activités. Plus de la moitié des actions de formation programmées ont dû être annulées. Nos équipes ont été confrontées à l'incertitude, à l'urgence, et à la nécessité de réagir vite, collectivement et avec sens.

Mais c'est précisément dans cette période de crise que l'IFAP a révélé toute sa capacité d'adaptation. Épargnés, nous avons ouvert nos locaux aux établissements sinistrés, repensé nos priorités, redéfini notre offre. En moins de trois semaines, des modules centrés sur la gestion de crise, la reprise d'activité, la prise de parole en contexte sensible et la santé mentale ont été proposés. Les retours des employeurs comme des stagiaires ont été à la hauteur de notre engagement : positifs, reconnaissants, exigeants.

Cette période inédite a aussi été un accélérateur de transformation. Nous avons poursuivi le déploiement de notre nouvelle organisation, avec la mise en place du pôle stagiaires et du service performance. Nous avons engagé la démarche Lean, structuré notre approche projet, renforcé l'usage du numérique dans nos formations. L'épreuve a révélé une capacité collective à innover, à coopérer et à se projeter. Dans l'épreuve, l'IFAP a grandi.

Ce rapport d'activité est à la fois le reflet de cette année particulière et le témoignage d'une équipe qui avance, ensemble, au service de l'intérêt général. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des collaborateurs de l'IFAP, nos formateurs, nos partenaires publics et privés, les membres du conseil d'administration et les milliers d'agents qui nous ont fait confiance.

2025 s'annonce tout aussi exigeante. Mais nous abordons cette nouvelle année avec une vision renforcée, des bases solides et la conviction renouvelée que la formation est un levier essentiel pour reconstruire, moderniser et humaniser l'action publique.

**Valérie SALMON**



« Se relever ensemble pour mieux servir. Les agents publics sont au cœur de la résilience des territoires, leur formation est un investissement pour demain »

# SOMMAIRE

1. A propos de l'IFAP
2. Le bilan financier
3. Le bilan pédagogique

# 1

## A P R O P O S D E L ' I F A P

- Généralités
- Nos organes de décisions
- Nos ressources humaines et moyens matériels
- Nos stagiaires
- Leurs employeurs
- Nos intervenants
- Les faits marquants

# A propos de l'IFAP

L'institut de formation à l'administration publique (IFAP) est un établissement public support en charge de la formation des agents publics, élus et représentants syndicaux.

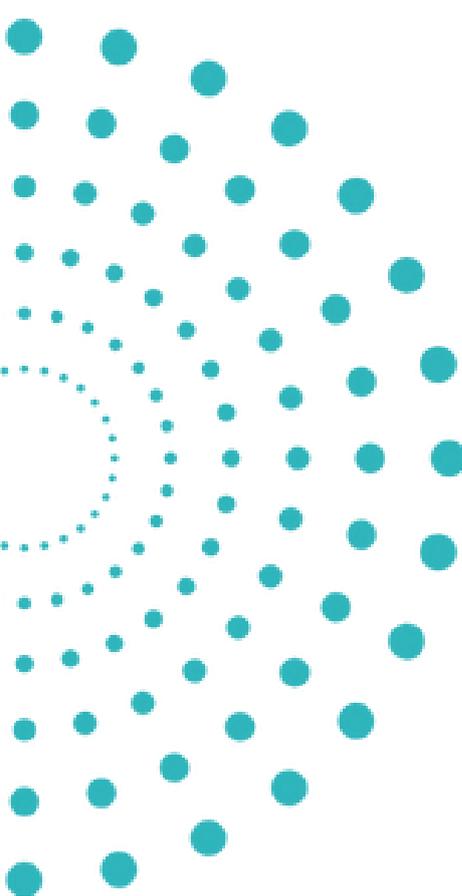
Financé par 1% de la masse salariale des EPA, du gouvernement, des provinces et chambres consulaires, il :

- organise la mise en œuvre des plans de formation de ses cotisants :
- propose ses formations aux autres collectivités publiques non cotisantes : EPIC, communes, notamment, aux associations assurant une mission de service public, et aux organismes publics de la zone Pacifique, dans le cadre de la coopération régionale.

En 2024, l'IFAP a offert une solution adaptée à des besoins collectifs ou individuels

avec **485** formations

Couvrant **242** thèmes différents



# A propos de l'IFAP



## Notre mission

L'IFAP, établissement public de la Nouvelle-Calédonie, initie et accompagne le développement des compétences des agents, pour favoriser la performance des services publics et soutenir la mise en œuvre des politiques publiques.



## Notre vision

Forger un service public novateur, fiable et inclusif au service du développement harmonieux de la Nouvelle-Calédonie et de ses habitants.



## Nos valeurs

Professionalisme - Collaboration - Qualité de service - Relation client

## Nos ambitions



### Satisfaire

Par une réponse professionnelle, adaptée et efficiente aux besoins de formations exprimés



### Inspirer

les managers et agents publics par une offre de formation innovante et œuvrant pour le développement de la performance publique



### Construire

un institut réactif, capable d'anticiper les évolutions du secteur public et d'accompagner ses acteurs vers une montée en compétence durable

# Nos organes de décision

## Le conseil d'administration

Le CA de l'IFAP compte 15 membres.

En 2024, il a été réuni à 4 reprises adoptant 28 délibérations d'ordre essentiellement budgétaire et organisationnel.

Monsieur Vaimu'a MULIAVA, membre du gouvernement de la NC notamment chargé du secteur de la fonction publique, est le président du CA.



## Le conseil de formation

Le conseil de formation de l'IFAP compte 15 membres. En 2024, cette instance s'est réunie une fois, le 15 février.

A cette occasion et comme prévu dans les statuts, le conseil de formation a rendu un avis sur les orientations et le programme annuel des formations, leurs conditions d'organisation, d'évaluation et de certification.



# La réorganisation de nos ressources humaines

Les enjeux identifiés de la réorganisation :

- Faire apparaître une orientation client forte (employeur, stagiaire, formateur)
- Rationaliser le fonctionnement (simplification et maîtrise des charges)
- Fluidifier l'activité et responsabiliser les équipes (fin du rateau et équilibre des charges de travail)
- Permettre le développement du chiffre d'affaire des non-cotisants pour assurer la pérennité de l'établissement
- Piloter et développer la culture de l'amélioration continue
- Préparer l'arrivée des missions attachées à la gestion des carrières

Les principales modifications :

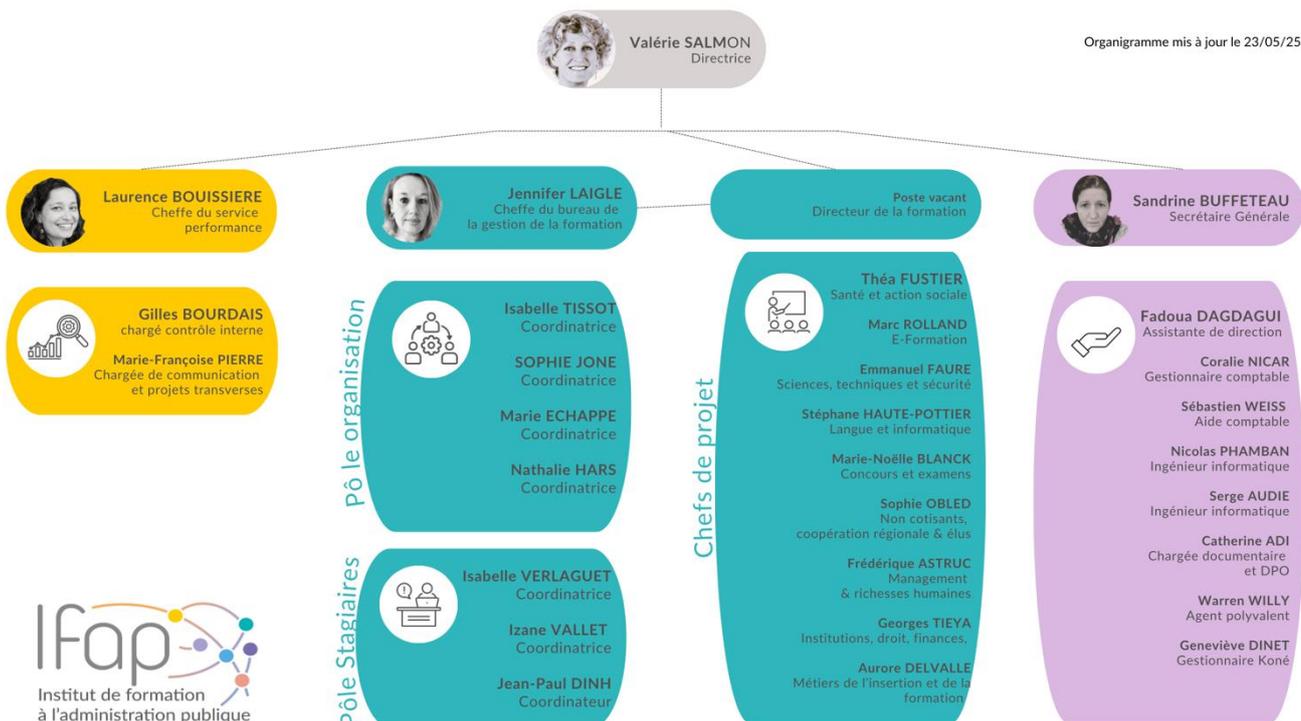
- Création d'un bureau gestion de la formation scindé en deux pôles: un pôle stagiaires et un pôle organisation.
- La création d'un poste de chef de projet chargé des non-cotisants et d'un poste de directeur de la formation.
- La création d'un service dédié à la performance, la communication et l'accompagnement à la transformation.



31 postes budgétaires

## L'organigramme 2024

Organigramme mis à jour le 23/05/25



# Les moyens pédagogiques



## Les salles

Afin d'assurer les formations dans les meilleures conditions matérielles, l'IFAP a équipé 18 salles de formation, dont 4 salles informatiques.

- A Nouméa : 13 salles de formation dont 3 informatiques
- A Koné : 5 salles de formation dont une informatique



## Les équipements numériques

Les salles de formation sont équipées d'un écran numérique interactif (ENI) avec un écran 24" et un kit clavier/souris sans fil. Les 4 salles de formation informatique sont équipées de dix ordinateurs stagiaires, d'un pour le formateur et d'un vidéoprojecteur. Trois lots de onze ordinateurs portables et une borne WIFI/4G sont également disponibles pour assurer la mobilité des formations. L'accès au WIFI/Internet est possible dans toutes les salles sur le matériel de l'IFAP.

Une plateforme de formation en ligne, MOODLE, un outil commun de communication, PADLET, ainsi qu'une plateforme d'évaluation dématérialisée, viennent compléter le dispositif de formation. Chaque stagiaire y trouvera les informations pratiques et pédagogiques nécessaires : supports de cours, exercices à faire, ressources complémentaires, questionnaire de satisfaction.



# Les moyens pédagogiques



## Les ressources documentaires

En 2024, l'IFAP a fait le choix de fermer le centre physique de ressources documentaires de Nouméa. Les ouvrages ont été légués principalement à la médiathèque de l'IFPSS mais également à celle de la ville de Nouméa et au service des archives de Nouvelle-Calédonie concernant les ouvrages sur le patrimoine calédonien.

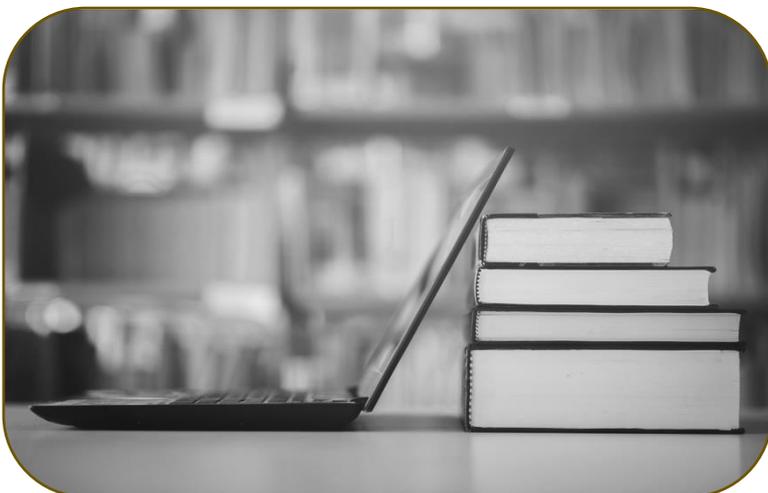
Sur notre site de Koné, des ouvrages restent cependant disponibles et consultables par les stagiaires en préparation de concours.

En revanche et depuis février 2017, la bibliothèque numérique de l'IFAP est accessible et consultable sur : <https://www.biblioaccess.com/862>

La bibliothèque numérique, propose des livres en accès sur place ou à distance 24h/24.

Les nouveaux inscrits, les emprunteurs et les utilisateurs actifs sont très majoritairement des candidats aux concours et examens professionnels des fonctions publiques de la Nouvelle-Calédonie ou d'Etat.

	2021	2022	2023	2024
Abonnement plateforme	178 998 F	178 998 F	178 998 F	178 998 F
Livres disponibles au catalogue	221	248	243	228
Montant des acquisitions	97 108 F	37 637 F	83 620 F	39 293 F
Nouveaux inscrits	163	581	375	226
Utilisateurs actifs	137	321	303	226
Livres téléchargés	299	348	464	318
Consultations en ligne	297	575	662	466



# Nos stagiaires

Ce sont des agents publics exerçant en Nouvelle-Calédonie employés par l'État, la Nouvelle-Calédonie, les provinces, les communes ou leurs établissements publics.

Peuvent également participer aux formations les élus, les membres des institutions de Nouvelle-Calédonie, les agents titulaires d'un mandat syndical, les bénévoles et personnels d'associations assurant une mission de service public.

**8 401** stagiaires  
ont assisté à des formations  
proposées par l'IFAP en 2024.

Parmi eux, **6 156** stagiaires  
sont venus suivre des formations en  
présentiel passant en moyenne

**8,9** heures en formation



# Leurs employeurs

Les stagiaires sont employés par des partenaires qui entretiennent avec l'IFAP 3 types de relations différentes :



## Les « employeurs cotisants »

Ils sont les clients privilégiés de l'IFAP. Ils versent annuellement 1% de leur masse salariale à l'IFAP. La dépense est obligatoire, prévue par la loi organique



## Les « employeurs volontaires »

Certains employeurs publics peuvent faire le choix de cotiser volontairement pour bénéficier des mêmes services que ceux proposés aux cotisants



## Les « employeurs non cotisants »

Il s'agit d'employeurs publics ou parapublics pouvant solliciter l'IFAP pour une formation spécifique ou pour inscrire leurs agents dans les formations organisées. Ils prennent alors en charge les frais de formation.



## Les 27 employeurs cotisants

- Nouvelle-Calédonie
- Congrès de la Nouvelle-Calédonie
- Province des îles Loyauté
- Province Sud
- Province Nord
- Agence calédonienne de l'énergie (ACE)
- Agence de desserte aérienne de NC (ADANC)
- Agence de développement de la culture Kanak (ADCK)
- Académie des langues kanak (ALK)
- Agence sanitaire et sociale de Nouvelle-Calédonie (ASSNC)
- Agence rurale
- Bibliothèque Bernheim
- Caisse locale de retraite (CLR)
- CAP emploi Province Nord
- Centre de rencontres et d'échanges internationaux du Pacifique (CREIPAC)
- Centre hospitalier territorial de Nouvelle-Calédonie (CHT)
- Centre hospitalier du Nord (CHN)
- Centre hospitalier spécialisé Albert Bousquet (CHS)
- Conservatoire de musique de Nouvelle-Calédonie (CMNC)
- Établissement provincial d'insertion, de formation et emploi (EPIFE)
- Fonds Nickel
- Institut de formation des maîtres de Nouvelle-Calédonie (IFMNC)
- Institut de formation des professions sanitaires et sociales de Nouvelle-Calédonie (IFPSS)
- Institut de la statistique et des études économiques (ISEE)
- Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie (CAP-NC)
- Chambre de commerce et d'industrie (CCI)
- Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA)



## Les non cotisants

Comptent parmi ces employeurs les communes, les services de l'Etat, les EPIC, les GIP, les syndicats intercommunaux, les associations assurant une mission de service public. Ils représentent près de 200 structures. Ces inscriptions donnent lieu à l'établissement d'une convention pour chaque action ou place.



## Les cotisants volontaires

Les conventions triennales conclues avec des établissements ont pris fin en 2023 et n'ont pas été renouvelées. Aucune nouvelle convention n'est rentrée en vigueur en 2024.

# Nos intervenants



L'Institut a dispensé **491** actions de formation durant l'année 2024 sur plusieurs domaines et thématiques.

Du fait des événements de mai 2024, la programmation a été fortement perturbée. Près de 55% des formations programmées ont dû être annulées et n'ont pu se tenir en 2024.

L'animation des actions de formation est principalement assurée par des intervenants extérieurs à l'établissement, bien que la part des formations portées en interne soit en progression.

**45** organismes de formation sont intervenus,

**70** vacataires ont été recrutés,

**27** consultations ont été lancées

# Les faits marquants

## Cadre stratégique et organisationnel

Adoption par le conseil d'administration, le 8 mars 2024, du nouveau cadre organisationnel et stratégique de l'IFAP. L'établissement repose sa mission, vision, ses valeurs, adopte une nouvelle organisation appuyée sur ces processus et 3 ambitions stratégiques.

Une feuille de route est également posée et validée pour l'année.

- Issue du partenariat signé en août 2023, la 1<sup>ère</sup> promotion du parcours managers stratégiques en collaboration avec l'ENAP est lancée le 14 mars 2024 par le président du conseil d'administration et le directeur de l'école nationale de l'administration publique du Québec.
- 69 heures de formation à destination de 20 directeurs et secrétaires généraux des collectivités et établissements publics

## Lancement de la première promotion ENAP

## Mai 2024 la crise

Le 13 mai 2024 la Nouvelle-Calédonie s'enflamme. L'activité est stoppée nette et l'ensemble des actions de formation annulé.

L'IFAP est épargné et accueille dès fin mai les équipes de l'IFPSS, l'ACE et le CREIPAC dont les locaux sont soit détruits, soit inaccessibles.

L'équipe pédagogique redéfinit avec les employeurs les besoins face au contexte.

Le 10 juin lancement de l'offre d'urgence crise élaborée en interne pour accompagner les employeurs publics et leurs personnels à se remettre en mouvement dans le contexte.

5 actions : organiser sa réponse de gestion de crise, accompagner la reprise du travail de son équipe, les clés pour reprendre la parole auprès de vos parties prenantes, vivre ses émotions autrement, Réintégrer et prévenir la santé mentale en contexte de crise, complétés par 3 modules spécifiques budgétaires. 350 agents formés entre juin et août.

## Lancement de l'offre d'urgence crise

## Rationalisation des dépenses

Face aux contraintes budgétaires renforcées par la crise, l'IFAP engage un programme de rationalisation de ses dépenses afin de les recentrer sur les obligatoires et réglementaires.

Lancement avec la DBAF d'un chantier de structuration d'une comptabilité analytique pour apporter plus de visibilité aux cotisants sur l'utilisation de leurs cotisations.



IFAP profite de la disponibilité imposée sur le second semestre pour mener à bien ses travaux de transformation.

Mise en place de la démarche processus et validation de sa cartographie en décembre. Construction des premiers standards de fonctionnement tels que le référentiel projet.

Structuration de la nouvelle gouvernance attachée à la réorganisation à partir d'un fonctionnement plus collaboratif

Lancement de la démarche Lean avec la mise en place de groupes de résolutions de problèmes et d'ateliers collaboratifs pour revisiter nos pratiques.

## Démarche de transformation

## Ouverture du pôle stagiaires

Prévu par la réorganisation, ouverture du pôle stagiaires le 1<sup>er</sup> aout, en charge de l'accueil et de la gestion des stagiaires.

Directement installés au cœur des salles de formation, 3 collaborateurs de l'IFAP matérialisent le parcours stagiaires pour une meilleure satisfaction des clients de l'IFAP.

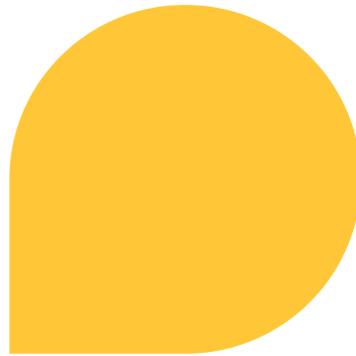
Lancement fin mai du projet de migration des outils bureautiques sur la suite Microsoft 365. Dans cette période de transition que traverse l'IFAP, il s'agit d'organiser et de diffuser des outils numériques, pratiques documentaires et managériales qui accompagnent la mutation de nos standards de fonctionnement afin d'améliorer notre efficacité interne.

Les attentes : simplification, inclusion, confort, maîtrise, économie et innovation.

Le projet est prévu de s'étaler sur l'année avec un objectif de migration début 2025.

## Projet de Migration O365

# 2



## LE BILAN FINANCIER

- Les résultats financiers 2024
- Investissement
- Fonctionnement

# Les résultats de l'exercice 2024

- Fonctionnement
- Investissement

Mouvements prévisionnels	
Recettes	Dépenses
1 336 273 658	1 336 273 658
949 106 849	15 918 964

Mouvements réels	
Recettes	Dépenses
597 064 215	386 496 600
42 377 751	4 347 062



18

# Les résultats de l'exercice 2024

Recettes

Dépenses

## Investissement

Les **recettes d'investissement** pour **42 millions CFP** concernent des recettes d'ordre liées aux amortissements de l'exercice.

Les **dépenses d'investissement** s'élèvent à **4,347 millions CFP**.

Nous comptabilisons un reste à réaliser en investissement d'un montant de **22 355 CFP**.

## Fonctionnement

**97%** des recettes proviennent de la **cotisation obligatoire de 1%**

Pour un montant de **577 859 538 F CFP**, seulement **375 039 048 F CFP** perçus.

**1,68%** des recettes proviennent de la **vente des prestations de formation** aux employeurs non-cotisants.

Pour un montant de **9,9 millions F CFP**.

Les **subventions** représentent **0,9 millions F CFP** pour la formation des métiers de l'insertion et de la formation d'adultes,

Recettes

Dépenses

Dépenses de fonctionnement	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Actions de formation (prestataires et frais de mission)	145 258 994	246 829 837	202 529 239	68 827 517
Charges de personnel permanent	234 553 964	249 343 137	236 000 000	240 616 116
Autres charges de fonctionnement	44 873 763	54 929 720	36 217 113	31 162 864
<b>Sous total</b>	<b>424 686 721</b>	<b>551 102 694</b>	<b>474 746 352</b>	<b>340 606 497</b>
Dotation aux amortissements et provisions	43 839 696	38 527 710	36 379 861	42 377 751
<b>Total</b>	<b>468 526 417</b>	<b>589 630 404</b>	<b>511 126 213</b>	<b>386 496 600</b>

# Les résultats de l'exercice 2024

## Investissement

### Les dépenses

	Prévu	Réalisé	%
20-Immobilisations incorporelles	0	0	
21-Immobilisations corporelles	8 265 398	2 560 644	31
23-Immobilisations en cours	7 278 566	1 786 418	24,54
040-Opérations d'ordre de transfert entre sections	42 377 751	42 377 751	100
041-Opération patrimoniales			
90-Immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>15 917 964</b>	<b>4 347 062</b>	<b>27</b>

### Les recettes

	Prévu	Réalisé	%
27-Autres immobilisations financières	0	0	
40-Opérations d'ordre de transfert entre sections	42 377 751	42 377 751	100
41-Opérations patrimoniales	0	0	
24-Produits de cessions d'immobilisations	0	0	
1068-Excédents de fonctionnement capitalisés	0	0	
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>42 377 751</b>	<b>42 377 751</b>	<b>100</b>
021-Virement de la section de fonctionnement	906 729 098		
001-Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	51 636 394		

# Les résultats de l'exercice 2024

## Fonctionnement

### Les dépenses

	Prévu	Réalisé	%
011-Charges à caractère général	128 161 809	85 315 539	66,57
012-Charges de personnel et frais assimilés	250 000 000	246 573 521	98,64
65-Autres charges de gestion courante	8 790 000	8 669 512	98,63
66-Charges financières	145 000	44 910	30
67-Charges exceptionnelles	70 000	3 015	4,3
042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	42 377 751	42 377 751	100
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>387 166 809</b>	<b>340 606 497</b>	<b>87,97</b>
023-Virement à la section Investissement	906 729 098		
<b>TOTAL</b>	<b>1 336 273 658</b>		

### Les recettes

	Prévu	Réalisé	%
70-Produits des services et ventes diverses	8 100 000	9 998 778	123
73-Impôts et taxes	577 722 501	577 859 538	100
74-Dotations, subventions et participations	1 632 134	949 633	58
75-Autres produits de gestion courante	3 600 000	3 952 358	110
76-Produits financiers			
77-Produits exceptionnels	639 619	4 303 908	673
78-Reprises sur provisions	0	0	
013-Atténuations de charges	0	0	
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>591 719 254</b>	<b>597 064 215</b>	<b>101</b>
002-Résultat de fonctionnement reporté	744 179 404		
042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	42 377 751	42 377 751	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 336 273 658</b>		

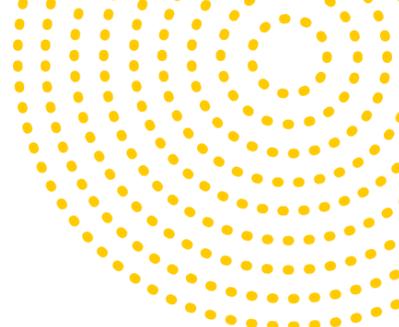
# 3

## LE BILAN

## PEDAGOGIQUE

- Généralités
- Les institutions, le droit, les finances et la culture
- L'informatique et les langues
- Les richesses humaines et le management
- La santé et l'action sociale
- Les sciences, les techniques et la sécurité
- Les métiers de la formation et de l'insertion
- Les élus
- L'enseignement
- La e-formation
- Préparation aux examens et concours
- DINA

# Le bilan pédagogique



Les chefs de projets de l'IFAP recensent et priorisent les besoins annuels avec les employeurs publics. Ils les accompagnent au besoin dans leur formalisation.

Un plan de programmation est ensuite arrêté pour l'année puis mis en œuvre. L'IFAP se charge de la consultation, de la sélection des formateurs, organise les actions de formations et convoque les stagiaires.

En 2024, au regard de la désorganisation liée aux événements survenus en mai, le processus a été impacté et l'IFAP a travaillé à concevoir et planifier une offre de formation dédiée aux besoins émergents des employeurs publics sur cette période.

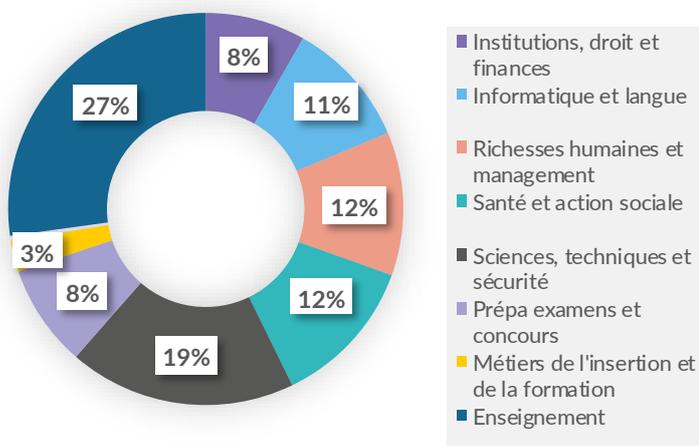
Globalement en 2024, les formations dispensées ont été organisées à travers une offre récurrente « catalogue », ou conçues à partir de besoins « spécifiques ».



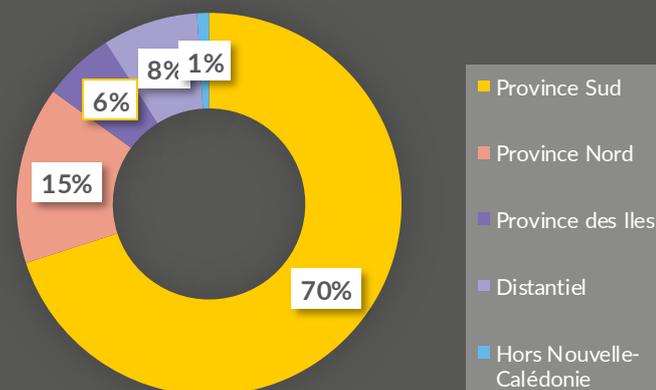
## Zoom sur les secteurs de formation

Quelques chiffres illustrent la diversité de nos thématiques de formation ainsi que leur implantation géographique en 2024.

Répartition du nombre de stagiaires accueillis en 2024 par secteur de formation



Répartition des formations dispensées en 2024 par zone géographique



# Le bilan pédagogique

## Des formations de plus en plus digitalisées

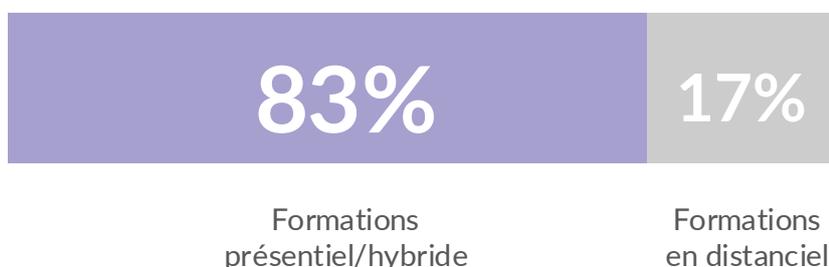
Avec la digitation des formations, nous visons :

- la flexibilité dans l'apprentissage (rythme, modalités)
- l'accès à nos formations pour des publics éloignés
- la transmission de savoirs et de compétences par des formateurs basés à l'extérieur du territoire
- la réduction des coûts tout en maintenant la qualité pédagogique
- L'accompagnement au développement des pratiques numériques



Aussi, depuis plusieurs années, l'IFAP se mobilise au profit de la digitalisation avec des formations à travers :

- Des formations 100% à distance, synchrones ou asynchrones
- Des formations hybrides (mix de présentiel et de distanciel)
- Des formations en e-learning (plateforme d'apprentissage en ligne)
- Des formations de découverte et de prise en main des outils de formations à distance et des modalités pédagogiques associées.



# Les institutions, le droit, les finances et la culture

 521 stagiaires accueillis

 49 sessions tenues

 5 849 h stagiaires réalisées

 14 % de taux d'érosion

## Les actions menées

Au-delà des perturbations liées aux événements, la programmation de ce secteur sur l'année 2024 a été impactée par le départ de la cheffe de projet en milieu d'année 2024.

Les formations et parcours suivants ont été proposés :

- La programmation et le pilotage des AP/CP
- La fonction publique en Nouvelle-Calédonie (x2)
- Le comité technique paritaire CTP (représentant du personnel)
- Lecture et analyse des états financiers
- Les institutions de la Nouvelle-Calédonie - Niveau 1 généralités
- Comprendre les finances publiques
- Le paiement de la dépense et les pièces justificatives

### • Formation de crise : les clés pour reprendre la parole auprès de ses parties prenantes

Dans le contexte de crise traversée par la Nouvelle-Calédonie en mai 2024, cette offre de formation conçue et organisée pour répondre aux besoins immédiats des agents publics, visait à fournir aux participants les clés et outils pratiques pour refaire du lien et communiquer efficacement avec leurs parties prenantes, dans un environnement où les repères sont bouleversés et où les attentes ont radicalement changé.

En mettant l'accent sur les spécificités d'un contexte de crise, les principes clés de la communication de crise et les pièges à éviter, l'objectif de cette formation était d'outiller les élus et collaborateurs des moyens pour reprendre la parole, favoriser le dialogue et renforcer le lien avec les administrés et les équipes.

14 actions de formation ont été organisées et conduites entièrement à distance. La formation était assurée par un formateur local dont le cabinet est justement spécialisé en communication de crise, pour le plus grand intérêt des stagiaires.



- **Stratégie foncière : sensibilisation à l'action foncière et outils**

A travers cette formation, la province Sud souhaitait que ces agents puissent :

- se doter d'une vision stratégique en termes de gestion du foncier et de mise en adéquation de sa vision d'aménagement et d'une politique foncière efficace
- être en mesure d'intégrer les questions de stratégies foncières dans les documents de planification et pouvoir être force de proposition dans le cadre des politiques d'acquisition et de vente des fonciers.

- **5 modules en lien avec le thème des finances publiques**

Ces modules indépendants mais complémentaires visaient à illustrer l'importance de la gestion budgétaire comme outil fondamental de l'engagement des collectivités, à apprendre à décrypter le budget d'une collectivité et à comprendre les règles qui régissent la préparation et le vote du budget. L'enjeu principal résidait dans le fait de maîtriser les modalités d'exécution et l'importance de mettre en place un suivi de ce budget dans ce contexte particulier de crise que traverse actuellement la Nouvelle-Calédonie.

- Niveau 1 : Exécution budgétaire - Point d'étape et ajustement
- Niveau 2: Exécution budgétaire - Point d'étape et ajustement)
- Construire son tableau de bord et suivre sa trésorerie
- Gestion comptable et budgétaire – Traiter les sorties d'actifs
- Investissement, fonctionnement, programmation et pilotage – Les outils de suivi AP\_CP ET AE\_CP

## Les perspectives

### On poursuit

- Formations « Institutions de Nouvelle-Calédonie »,
- Formations « Finances publiques », « Comptabilité privée »
- Formations « Marchés publics »
- Formations « Ecrits professionnels »
- Parcours « Garde champêtre »



### On engage

- Révision du parcours comptable
- Formations Commission administrative paritaire (CAP) suite élections
- Formations Comité technique paritaire (CTP) nouvelle réglementation

2025

# L'informatique et les langues

 693 stagiaires accueillis

 53 sessions tenues

 5 776 h stagiaires réalisées

 10 % de taux d'érosion

## Les actions menées – Informatique/Numérique

- **Sensibilisation à la cybersécurité**

En 2024, le secteur INFO a proposé une nouvelle offre pour répondre au besoin de former le personnel public à la cybersécurité avec la proposition d'un parcours complet de sensibilisation. Ce programme, mené en collaboration avec le secteur e-formation, a bénéficié à 230 stagiaires, et couvert 10 thématiques sur une période de 10 mois, avec des campagnes bimensuelles incluant des vidéos et des tests de phishing.

- **Formation à Intelligence Artificielle et IA Générative**

Les thématiques de l'intelligence artificielle (IA) et l'IA générative (IAG) ont été priorisées dans les formations du secteur INFO de cette année. 4 actions dédiées à ces thématiques ont permis à 40 participants de la CCI de se familiariser avec les outils et les techniques de pointe en matière d'IA.

- **Formations en bureautique**

Les formations en bureautique ont continué de représenter une part significative de l'activité du secteur INFO, avec des sessions sur les environnements Office 365 et Google Workspace. Ces formations ont été proposées en présentiel ou à distance via le dispositif DePA (dispositif d'enseignement en présentiel autonome), permettant une flexibilité accrue pour les stagiaires.

- **Formation à l'outil métier ERETS**

Avec 1 action de 5 jours dédiés aux nouveaux outils de ce logiciel. Cette formation a été particulièrement appréciée par les agents de l'ISEE, qui ont pu améliorer leurs compétences en gestion et analyse des données démographiques et financières, données hautement stratégiques dans le calcul du PIB de la Nouvelle-Calédonie.

- **Formations spécialisées pour les Informaticiens**

L'IFAP a pu programmer des formations spécialisées pour les informaticiens, couvrant des domaines tels que la virtualisation de systèmes et réseaux avec Docker et Kubernetes, le développement d'applications et la gestion de bases de données avec le requêtage SQL sur bases de données (BdD). Ces formations, bien que représentant une part minoritaire de l'activité, sont cruciales pour le bon fonctionnement des systèmes d'information des collectivités.



## Les actions menées – Les langues

- Formation anglais professionnel pour l'accueil en musée du public anglophone

Cette formation, plébiscitée par les agents de l'ADCK- centre culturel Tjibaou, leur a permis de mieux s'exprimer en anglais face à un public anglophone et d'être à même de comprendre des interlocuteurs anglophones, dans un contexte lié à leurs activités professionnelles.

## Les perspectives

### On poursuit

- Formations en cybersécurité avec le déploiement du parcours de sensibilisation à d'autres directions des collectivités engagées
- Formation en bureautique duales, sur l'environnement Office 365 et sur la suite Google Workspace
- Formations sur le thème des technologies d'Intelligence Artificielle (IA) et en particulier de l'IA générative



### On engage

- Formations avancées de « Security-By-Design » à destination des développeurs et des formations pratiques « SECOPS » en simulations de cyberattaques à destination des administrateurs.
- Expansion des formations en SIG avec ArcGIS et QGIS, en intégrant de nouveaux outils et techniques.
- Formations en faveur de la transformation digitale visant l'innovation et l'inclusion numérique pour favoriser un numérique plus responsable et accessible à tous

2025

# Les richesses humaines et le management

 864 stagiaires accueillis

 73 sessions tenues

 8 591 h stagiaires réalisés

 18 % de taux d'érosion

## Les actions menées

### Une offre RH diversifiée

- **Un itinéraire « Urgence crise » pour soutenir les managers et leurs collaborateurs**

Suite aux événements du mois de mai, l'IFAP a proposé un itinéraire « Urgence crise » à destination des managers et de leurs collaborateurs, programmé dès la mi-juin et ce jusqu'en fin d'année à la demande des employeurs. Cet itinéraire était composé de modules de formation courts, en modalités présentiels ou distancielles. Pour le secteur RHM, il s'est composé des modules suivants, ouverts à l'inter-collectivité :

- Accompagner la reprise du travail de son équipe, complété le cas échéant d'ateliers de suivi
- Réintégrer et prévenir la santé mentale en contexte de tension sociale
- Vivre ses émotions autrement, complété le cas échéant d'ateliers de pratique

Cette programmation a été complétée par les modules suivants :

- Management interculturel
- Leadership médical en temps de crise : prévenir l'épuisement et accompagner les équipes

- **Le premier parcours ENAP pour les managers stratégiques**

20 managers stratégiques, directeurs d'établissements ou de collectivités de la Nouvelle-Calédonie, ont débuté un parcours multimodal associant de la formation, des conférences, des ateliers de co-développement, un laboratoire d'innovation et du tutorat pour un total de 69 heures.

Pour la première action du partenariat conclu avec l'École Nationale d'Administration Publique de Québec, ce parcours hybride est initialement prévu sur 10 mois de mars à octobre. En raison des événements de mai, tout le parcours n'a pas pu se dérouler en 2024 : 3 modules ont été réalisés et les 3 autres se poursuivent à partir de début mars 2025. Les premiers retours des stagiaires sont extrêmement positifs.



### • Des actions pour l'amélioration continue

Les transformations du monde public conduisent les organisations à évoluer. Aussi, à la demande de la province Sud, l'IFAP a poursuivi la formation des managers et agents amenés à conduire ou à participer à des projets. Cette formation leur a permis de s'appropriier les outils et une méthodologie de projet efficace afin de mener les changements attendus et garantir la qualité des démarches engagées. Ainsi, 6 actions en management de projet (fondamentaux et niveau 2) se sont effectivement tenues en 2024 à destination d'agents de la province Sud et de l'inter-collectivité.

L'IFAP a également profité de la venue de la directrice exécutive de l'institut Lean France en Nouvelle-Calédonie pour proposer à l'inter-collectivité une introduction au Lean Management.

## Une offre RH densifiée

### • Des formations managériales en co-développement

Deux actions d'analyse de pratiques managériales et co-développement, qui avaient débutées avant les événements, se sont poursuivies à compter d'août. Cette formation a permis aux participants d'analyser des situations managériales posant des problèmes et d'identifier des solutions pertinentes avec l'aide de pairs et des apports du formateur-animateur en expérimentant les principes de l'intelligence collective.

### • Un parcours d'accompagnement à son évolution professionnelle

Une promotion du parcours d'accompagnement à la conduite de son projet professionnel a été proposée aux agents de la province Sud dont des enseignants en désir de mobilité. Ce parcours a permis des mobilités mais également pour certains de confirmer leur choix de continuer sur leur poste.

### • Des actions en communication bienveillante pour faciliter les relations humaines et les enrichir avec empathie

4 actions de formation en communication bienveillante se sont tenues en 2024. Elles concernaient les fondamentaux et ont été ouvertes à l'inter-collectivité ou en intra pour la province Sud.

### • Une action en facilitation pour mobiliser l'intelligence collective

L'IFAP a pu maintenir une action pour faciliter le travail en groupe et miser sur l'intelligence collective dans le contexte actuel fluctuant et changeant.

## Les perspectives

### On poursuit

- Les groupes d'analyse de pratiques pour les managers
- Une promotion 2025 du parcours ENAP pour les managers stratégiques
- Le parcours d'accompagnement à la conduite de son projet professionnel
- Des actions en communication bienveillante (fondamentaux et niveau 2)
- Le management de projet
- Les ateliers de facilitation de groupe et de design thinking
- Le management interculturel



### On engage

- La Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels / Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
- Un itinéraire de professionnalisation de la fonction d'accueil
- La refonte de l'offre catalogue management

2025

# La santé et l'action sociale

 301 stagiaires accueillis

 26 sessions tenues

 2 740 h stagiaires réalisés

 15 % de taux d'érosion

## Les actions menées

La programmation de ce secteur a été fortement impactée par les événements de mai 2024 :

- annulation massive d'actions programmées (44),
- suspension de projets liés à la repriorisation interne dans le contexte incertain notamment du point de vue budgétaire.

Dans ce contexte, les collectivités du secteur sanitaire et social se sont concentrées sur des sujets internes critiques de crise, tels que le maintien du service de soin et la gestion des effectifs dans les services. La formation a été ainsi positionnée au second plan pendant plusieurs mois chez une majorité d'employeurs. De plus, le départ de formateurs de Nouvelle-Calédonie a rendu difficile la mise en œuvre de certaines formations.

Aussi, les actions de formation du secteur santé et action sociale ont majoritairement été réalisées à l'IFAP de Nouméa sur la période du premier semestre de l'année. Seules deux formations ont pu être mises en œuvre en novembre 2024 : « accouchement inopiné » et « réanimation néonatale ».

Deux formations spécifiques pour des collectivités ont été mis en œuvre début 2024 avec la venue de formateurs de métropole.

### ○ Posture et contenance éducative

30 agents de la direction de la protection judiciaire, de l'enfance et de la jeunesse (DPJEJ) ont été formés sur la thématique de la posture et de la contenance éducative par deux formatrices de l'École Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ). Cette formation visait à utiliser le concept de contenance éducative pour (re)penser la posture professionnelle des agents, au plus près du besoin de réassurance et de sécurisation des jeunes dans le cadre d'intervention spécifique des prises en charge éducatives de la DPJEJ.

### ○ Diplôme interuniversitaire (DIU) urgences et soins intensifs cardiologiques

Après avoir suivi une partie de leur formation à distance depuis septembre 2023 avec les Universités de Toulouse et de Montpellier, les 17 médecins urgentistes et anesthésistes-réanimateurs du CHT Gaston-Bourret, inscrits au DIU « Urgences et soins intensifs en cardiologie », ont pu appliquer leurs apprentissages lors d'une semaine de mise en pratique en avril 2024. Cette session s'est déroulée en présence d'un cardiologue du CHU de Montpellier et avec l'accompagnement à distance d'un cardiologue du CHU de Toulouse. La semaine de formation s'est conclue par la soutenance orale des mémoires. Le DIU a pris fin en septembre 2024 après la tenue d'un examen en distanciel.



- **Le parcours de formation sur les violences conjugales et intrafamiliales**

Cette formation est très demandée par les professionnels du secteur sanitaire et social qui interviennent de près ou de loin dans la prise en charge et l'accompagnement des victimes et/ou des auteurs de violence. Cette formation s'inscrit également dans la politique publique de lutte contre les violences conjugales. 2 parcours de 54h de formation ont été mis en œuvre en 2024, à l'IFAP de Nouméa.

- **La formation thérapie familiale systémique**

A destination des professionnels psycho-médicosociaux, cette formation amène à repenser l'aide psychosociale en réévaluant la place donnée aux familles. Elle vise à donner des grilles de lecture aux agents et outils de communication pour dynamiser et optimiser leur positionnement professionnel ainsi que leurs relations aux collègues, parents, enfants et jeunes. Une action de formation d'une durée de 30h a été réalisée en 2024, à l'IFAP de Nouméa.

- **La formation communication thérapeutique**

Destinée aux professionnels de la santé, cette formation vise à accompagner les professionnels vers la construction d'une relation soignant-soigné de qualité pour le bien être du patient et du soignant. Deux actions de formation de 21h ont été mises en place début 2024, à l'IFAP de Nouméa.

## Les perspectives

### On poursuit

Les formations :

- Violences conjugales et intrafamiliales
- Hypnoalgésie
- IVG médicamenteuse
- Education émotionnelle et sociale
- Droit de la famille
- Société kanak et son approche de la maladie (niveau 1 & 2)



### On engage

Les formations :

- Gestion des troubles du comportement alimentaire chez le patient obèse
- Droit des patients en psychiatrie et isolement et contention
- Culture océanienne et place de l'enfant
- Méthodes projectives : le Rorschach et le Thematic Apperception Test
- Assistants maternels en milieu scolaire
- Plaies et cicatrisation
- Accouchement sous le secret

2025

# Les sciences, les techniques et la sécurité

 841 stagiaires accueillis

 79 sessions tenues

 7 436 h stagiaires réalisées

 10 % de taux d'érosion

## Les actions menées

Malgré une programmation impactée par les événements de mai 2024 contraignant à l'annulation de 47 actions de formation programmées, des projets structurants ont été engagés.

- **Le projet OMEGA**

Le CHS a engagé un projet autour de la prise en compte de la pacification des personnes violentes et en crise. Ce projet passe par la professionnalisation des équipes autour d'une formation dite « OMEGA » animée par des intervenants certifiés. Deux déplacements de formateurs de métropole ont permis de former 65 agents du CHS et d'identifier des candidats formateurs « OMEGA ». Lors d'un jury coorganisé avec le CHS et l'IRAP santé, trois élèves formateurs ont pu être identifiés. Ils font l'objet d'une formation de formateur qui se déroule en métropole sous le couvert de l'IRAP, organisme certificateur. L'IFAP poursuivra en 2025 la collaboration avec le CHS et l'IRAP afin d'organiser la session de validation des élèves formateurs. A l'issue de ce process, le CHS aura la capacité de proposer des formations à ces personnels sur la thématique OMEGA, animées par les formateurs internes en cours de professionnalisation. Ce projet stratégique permet à la Nouvelle-Calédonie de détenir des compétences internes (formateurs certifiés) pour former les agents des hôpitaux du territoire sur la pacification et la prise en charge des crises violentes.

- **Une offre de formation développée pour répondre à la gestion de crise liée aux événements de mai 2024**

Lors de la crise de mai 2024, le secteur STS a réalisé l'ingénierie et l'animation de formation autour de l'organisation de la réponse de crise et de l'animation des cellules de crise. Cela a permis de former près de 100 personnes des collectivités publiques. Ces modules se sont adaptés aux contraintes de déplacement et deux chefs de projets IFAP se sont mobilisés pour développer des formations en classe virtuelle et en présentiel.

Finalement, 4 modules de formation ont été proposés aux agents des collectivités et aux élus pour organiser au mieux la réponse de crise. Ce travail spécifique devrait faire l'objet d'une offre renouvelée en 2025.



- **Le projet agriculture biologique inter collectivité**

Une communauté d'apprentissage est animée depuis plusieurs années par le chef de projet du secteur. La coordination avec les partenaires locaux se fait à travers d'un COPIL Agricole. Il permet d'établir un cadre de travail participatif qui a abouti à la mise en œuvre de formations pour les techniciens des 3 provinces et des formateurs de Nouvelle Calédonie.

Les 50 formateurs mobilisés dans ce dispositif sont professionnalisés autour de la pédagogie pour adultes. L'IFAP anime ce réseau au travers de formations spécifiques qui sont développées au fur et à mesure des besoins liés à la gestion de la communauté dans le temps :

- Formation de formateur
- Journées d'innovation pédagogique
- Ateliers ouverts en distanciel et pédagogie numérique
- Réunion de conception des scénarios de formations en intelligence collective et en virtuelle
- Accompagnement à la conception de modules de formation

Depuis 2022, l'IFAP a pu déployer les premières formations à destination des techniciens agricoles qui sont les cibles à professionnaliser pour les années à venir.

## Les perspectives

### On poursuit

- La communauté agriculture biologique
- Programme de formation des communes axé sur le compagnonnage
- Projet OMEGA
- Formation Gestion de crise et animation des cellules de crise



### On engage

- Création et animation de la communauté Prévention
- Mise en place d'une communauté d'acteurs du développement durable et de la transition écologique

2025

# Les métiers de formation et de l'insertion

 218 stagiaires accueillis

 21 sessions tenues

 4 434 h stagiaires réalisées

 18 % de taux d'érosion

## Les actions menées - Formation

L'IFAP continue de déployer les actions de développement et de renforcement des compétences en andragogie (pédagogie pour adultes). Le panel s'élargit et ces formations s'adressent tant à des formateurs permanents qu'à des agents aidant la corde de formateur occasionnel à leur arc.

La multimodalité et la distribution des apprentissages dans le temps ont notamment permis d'achever la formation certifiante d'éducateur d'activités physiques et sportives (EAP 2), débutée en présentiel fin avril, suspendue le 13 mai puis reprise en distanciel jusqu'à la certification.

Les formations de formateurs d'adultes ont été maintenues, mais reportées au deuxième semestre grâce à leur internalisation.

Enfin, trois nouvelles formations ont permis le développement de compétences d'agents publics :

- compétences éducatives des personnels d'internat
- compétences d'analyse du besoin de formation chez les agents des DRH, en particulier les référents formation
- posture de facilitateur en intelligence collective.

### • Le parcours diplômant de formateur d'adultes (DFA)

En 2024, notre établissement a terminé le parcours DFA débuté en 2023 et présenté 6 candidats à la certification. Cinq sont diplômés et le sixième candidat se représentera en 2025. Les effectifs sont faibles sur ces parcours car ces-derniers s'adressent à des formateurs permanents prêts à s'investir professionnellement et personnellement dans un processus d'apprentissage long et exigeant pour se préparer à une certification de niveau 5 toute aussi exigeante.

### • La certification Educateur d'activités physiques et sportives (EAP 2)

En partenariat avec la Direction de la Sécurité Civile (DSCGR) de la Nouvelle-Calédonie et le CNFPT, l'IFAP a mis en place la formation EAP2, permettant aux sapeurs-pompiers calédoniens de développer des compétences dans l'encadrement des activités physiques. Neuf sapeurs-pompiers de la DSCGR, des centres de secours communaux et intercommunaux ont validé les compétences d'encadrement au sein des centres d'incendie et de secours, de suivi individuel, normé ou protocolé de l'entraînement physique des sapeurs-pompiers ; d'exploitation et gestion des indicateurs de la condition physique ainsi que leur implication dans des manifestations sportives officielles.



- **La formation de formateur d'adultes multimodale**

4 actions de cette formation ont été déployées en 2024 permettant à 35 agents d'acquérir les compétences de conception, animation, évaluation et suivi des apprentissages. Ils peuvent demander leur agrément de formateur d'adultes auprès de la DTEFP.

- **Concevoir et animer des formations de manière occasionnelle**

Quatre actions ont été conduites auprès de 36 agents. Cette formation permet d'acquérir les fondamentaux de l'andragogie. Elle constitue un vrai tremplin vers la fonction de formateur interne.

- **Concevoir et animer des ateliers ludiques et pédagogiques**

Cette formation a été à la fois reportée et transformée avec la mobilisation de multiples modalités pédagogiques pour accompagner la mise à jour et la montée en compétence de 28 personnels des résidences scolaires de la province des Iles Loyauté.

- **Ingénierie de formation : l'analyse du besoin**

Fin 2024, l'IFAP a répondu à la demande de montée en compétences des référents formation des DRH, en matière de collecte de la demande et d'analyse des besoins de formation. Dix-huit agents ont participé à cette formation. La meilleure compréhension et prise en compte des besoins à l'origine d'une demande garantissent la qualité de la réponse, par un dispositif adapté et efficace.

## Les actions menées - Insertion et facilitation

- **Professionalisation des acteurs de l'insertion et de la lutte contre l'illettrisme**

Bien que fortement réduites, les actions pour le développement des compétences d'accueil, d'accompagnement des publics et de repérage des situations d'illettrisme ont concerné 24 agents publics ou salariés d'association. A noter la validation du titre professionnel de conseiller en insertion professionnelle au terme d'un accompagnement en VAE.

- **Parcours en distanciel : les essentiels de la facilitation en intelligence collective**

Enfin, l'IFAP a proposé une première formation à la facilitation – niveau intermédiaire, conduite en distanciel.

Ce parcours, animé par l'expert Denis Cristol, vise à se professionnaliser dans la posture de facilitateur en intelligence collective. Cette dernière se définit comme une configuration dynamique et intentionnelle de l'attitude, du comportement et de l'engagement d'un individu pour créer un environnement propice à la collaboration efficace et harmonieuse d'un groupe. Dix agents ont pu développer de nouvelles pratiques et renforcer leur posture de facilitateur. Certains se présenteront à la certification « Les essentiels de la facilitation en intelligence collective ».

## Les perspectives

### On poursuit

- Les formations de formateurs
- Les cycles d'ateliers collaboratifs et réflexifs de formateurs
- Les formations internalisées à l'intention des professionnels de l'insertion pour répondre aux besoins de la province Sud comme de Cap Emploi



### On engage

- Le renforcement des compétences en facilitation avec des cycles de CODEV en accompagnement au changement et de nouvelles formations en distanciel, mais aussi en présentiel lors de la mission de Denis Cristol en juillet 2025.

2025

# L'enseignement

 2 810 stagiaires accueillis

 117 sessions tenues

 1 327 h stagiaires réalisées

 12 % de taux d'érosion

Il s'agit de la quatrième année de mise en œuvre du plan de formation continue de l'enseignement du premier degré par l'IFAP.

Les formations du secteur enseignement sont dispensées sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie incluant les îles Loyautés et ce, au sein de chacune des sept circonscriptions.

## Enseignement - Actions menées

Le plan de formation des enseignants du primaire s'articule autour de quatre axes majeurs :

- Axe 1 : Développer une culture professionnelle en cohérence avec les valeurs de l'école calédonienne et les enjeux de l'éducation.
- Axe 2 : Favoriser la réussite de tous, accompagner et perfectionner les pratiques professionnelles des équipes pédagogiques.
- Axe 3 : Consolider les pratiques et les compétences autour des enjeux du numérique.
- Axe 4 : Accompagner le développement professionnel de l'ensemble des agents.

Le plan de formation 2024 a été initié par la Nouvelle-Calédonie en partenariat avec les provinces, le vice-rectorat, l'INSPE, l'IFMNC et l'IFAP. Porteur de nouvelles thématiques, a connu, dans un premier temps un début d'année durant lequel, les formations ont pu être réalisées selon la planification prévue. S'en est suivi un second semestre avec une planification dégradée suite aux événements.

Près d'une centaine de formations listées au catalogue ont dû être annulées à l'exception de certaines actions telles que :

- Pilotage pédagogique des directeurs d'école de chaque circonscription
- La communication au service d'un climat scolaire serein
- Pour un climat scolaire apaisé (pour l'IEP3)



- **La communication au service d'un climat scolaire serein**

Exercer la fonction de directeur d'école implique d'interagir avec un certain panel d'utilisateurs et d'être confronté quotidiennement à des sollicitations multiples, pouvant entraîner des malentendus comme générer des conflits divers.

La plupart des incidents répertoriés dans les écoles étant majoritairement liés à des actes de violences verbales ou psychologiques à l'égard des équipes éducatives, il apparaît que dans la grande majorité des cas, l'incident aurait pu être évité avec une communication adaptée.

L'enjeu de cette formation pluriannuelle, est d'apporter aux 92 directeurs d'école de la province Sud des techniques et outils efficaces, leur permettant ainsi d'adopter une communication pertinente selon l'interlocuteur et la situation et ce, afin de favoriser un climat scolaire serein.

- **L'Année olympique**

2024 ayant été une année olympique, certaines circonscriptions ont proposé d'accompagner les écoles dans la mise en œuvre du parcours olympique. De nombreux professionnels du milieu sportif ont été sollicités afin d'accompagner au mieux les enseignants quant à l'appropriation des différentes disciplines proposées.

Deux actions de formation ont par ailleurs été proposées sur le second semestre :

- **Construire le comme après :**

Faisant suite à la période de crise rencontrée cette année, une formation a été mise en place à l'initiative de l'IFAP, afin d'apporter un soutien au personnel du corps enseignant. Cette formation d'une durée de quatre heures, intitulée « Construire le comme après » avait pour objectif, de permettre aux enseignants d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions, et ce, en retissant du lien et ainsi être en mesure de recréer un contexte favorable aux apprentissages.

- **Hybrider ses formations :**

Afin de diversifier les moyens pédagogiques en matière de formation, et au vu du contexte actuel, la Direction de l'enseignement a émis le souhait de sensibiliser et former l'ensemble des conseillers pédagogiques à l'hybridation de formation. Il s'agit d'une formation dispensée sur deux demi-journées à chacun des groupes, et ce, par le biais de classes virtuelles.

## Les perspectives

### On poursuit

Les formations :

- Enseigner les fondamentaux – formation en constellation
- Stage école / CLIS
- Exercer en école bilingue



### On engage

De nouvelles formations :

- Accompagner les élèves exprimant des difficultés à expression comportementale
- L'eau en Nouvelle-Calédonie : un outil pédagogique au service des enseignements
- Métacognition et apprentissages scolaires
- Et plus de formations en distanciel

2025

# La e-formation



**467** inscriptions sur la plateforme LMS



**3** nouveaux parcours hybrides

**8** formations digitales développées sur les concours

**11** formations management développées

## La e-formation – De quoi parle-t-on ?

Au-delà de la formation en présentiel, le digital ouvre un vaste champ de possibilités avec une variété de modalités d'apprentissage. Nous combinons les dimensions présentiel/distanciel et synchrone/asynchrone. Ainsi, le digital permet de :

- se former de manière rapide et flexible via du e-learning asynchrone
- accéder à la formation sans avoir besoin de se déplacer
- apprendre en autonomie selon un emploi du temps personnalisé

L'année 2024 a confirmé l'essor du digital comme catalyseur de nos actions pédagogiques. Désormais, les parcours hybrides et digitaux ne sont plus une alternative, mais une composante essentielle de nos formations.

Les retours positifs des apprenants soulignent la plus-value d'une approche où le digital complète le présentiel, sans jamais le remplacer, en permettant à chacun de progresser à son rythme, avec des repères clairs et des feedbacks réguliers.

## Les actions menées

### • Sensibilisation à la cybersécurité via le dispositif Sensiwave

Conscients des enjeux majeurs liés à la cybersécurité pour les administrations publiques, nous avons poursuivi en 2024 la sensibilisation des agents via le dispositif SENSIWAVE :

230 agents publics ont bénéficié d'une formation continue sous forme de capsules vidéo courtes.

Tous les quinze jours, 3 à 4 vidéos abordant des thèmes concrets : protection des données, gestion des mots de passe, cyberattaques, bonnes pratiques au quotidien.

L'objectif : développer une culture numérique sécurisée et ancrer durablement les bons réflexes et pratiques numériques chez les agents publics, indispensables pour garantir la confiance des usagers et la protection des informations sensibles.

Ce dispositif a rencontré un écho favorable auprès des employeurs publics, qui y voient un outil efficace pour renforcer la vigilance et les compétences de leurs équipes, mais qui demande un soutien fort de la ligne managériale pour maintenir l'engagement des stagiaires tout au long du parcours.



## • Préparations aux concours

Notre offre de préparation aux concours a franchi un nouveau palier en 2024. Dans la continuité des actions enclenchées en 2023, nous avons enrichi et affiné le dispositif avec plusieurs évolutions majeures :

- Actualisation des modules existants pour garantir leur conformité avec les attendus des concours.
- Création de nouveaux modules, plus ciblés, pour répondre aux besoins spécifiques des différentes filières.
- Correction pédagogique approfondie des épreuves d'entraînement, assurée par des formateurs-experts, avec un focus sur les attendus méthodologiques et les axes d'amélioration. Cette correction est désormais complétée par l'animation d'un webinar dédié, permettant aux agents de bénéficier d'un retour collectif et interactif sur les copies corrigées, de mieux cerner les attentes du concours et d'échanger directement avec le correcteur sur les points à renforcer.
- Mise en place de webinaires réguliers pour accompagner les agents tout au long du parcours.
- Animation dynamique des forums d'échange, favorisant l'entraide et la collaboration entre pairs.
- Communication continue et proactive pour renforcer l'engagement des participants, de l'inscription jusqu'à la clôture.

## Les perspectives

### On poursuit

- Amélioration des modules asynchrones de préparation aux concours
- Digitalisation de nos formations



### On engage

- Lancement du dispositif LIANE – Libre Itinéraire d'Apprentissage Numérique, plateforme LMS en faveur de l'autoformation des agents
- La refonte de l'offre sur la commande publique avec la création d'un parcours hybride.

2025

# Préparation examens et concours

 874 stagiaires accueillis

 70 sessions tenues

 13 720 h stagiaires réalisées

 8 % de taux d'érosion

## La tendance générale

En 2024, le secteur des examens et concours (EEC) de l'IFAP a continué à favoriser à une autonomisation croissante des apprenants afin de leur offrir plus de flexibilité dans leur préparation aux concours et examens professionnels. Les modalités pédagogiques hybrides initiées en 2023 ont été renforcées pour mieux répondre aux contraintes professionnelles des agents, avec des résultats globalement encourageants. Subsiste en bilan de l'année, le constat d'ajustements du dispositif à faire encore, pour aller vers un accompagnement plus individualisé des apprenants, et tenir compte de leurs divers niveaux d'aisance numérique et de motivation intrinsèque.

## Les points clés

Les parcours de préparation hybride (combinant distanciel et présentiel) ont constitué une innovation majeure cette année, en particulier pour les dispositifs de promotion professionnelle (PP) et de sélection professionnelle d'intégration (SPI). Ces parcours, composés de modules e-learning asynchrones et de webinaires interactifs, ont offert une solution adaptée aux contraintes organisationnelles des agents. La partie présentielle était exclusivement réservée à des entraînements à l'épreuve orale devant jury ce qui a permis aux candidats d'être mis en situation et de pouvoir ajuster leur préparation avant le jour J.

Pour la **promotion professionnelle**, les stagiaires ont bénéficié d'un accès autonome aux ressources en ligne pendant quatre mois, enrichi de trois webinaires obligatoires destinés à renforcer la préparation orale. Des échanges réguliers avec l'équipe pédagogique de l'IFAP ont permis d'identifier des besoins complémentaires, notamment en matière d'accompagnement individualisé.

La **sélection professionnelle d'intégration** a suivi un dispositif similaire avec une durée équivalente, marquant un net progrès en termes de flexibilité. Toutefois, certains agents ont exprimé un besoin accru d'accompagnement technique et méthodologique, ce qui invite l'IFAP à renforcer le suivi pédagogique lors des futures éditions.



Globalement, l'accueil réservé à ces nouvelles modalités a été très positif. Les résultats obtenus, notamment dans les préparations aux concours techniques, confirment leur efficacité. À titre d'exemple, la préparation à l'examen professionnel de technicien 3e grade a enregistré un taux de réussite exceptionnel de 95 % parmi les participants ayant suivi les parcours hybrides. Ce résultat démontre à la fois la pertinence des ressources pédagogiques proposées et l'investissement significatif des apprenants.

Tout au long de l'année, l'IFAP a été particulièrement attentif aux retours des apprenants et des employeurs, adaptant en continu ses modalités pédagogiques. Des webinaires d'ouverture et de présentation de la préparation systématiques ont permis d'informer et de guider les stagiaires dès le début des formations, clarifiant ainsi les attentes et exigences des concours. Les échanges en webinaires ont également favorisé une dynamique collective appréciée, contribuant à la motivation et à la persévérance des candidats.

Les témoignages recueillis confirment cette tendance positive, à l'image du retour d'une candidate ayant réussi un examen professionnel après plusieurs tentatives (concours interne, promotion professionnelle), grâce notamment à la persévérance et au soutien apporté par l'IFAP.

Toutefois, des axes d'amélioration restent à explorer, tels que l'augmentation du temps dédié à la préparation pratique aux épreuves orales et le développement d'un accompagnement plus personnalisé pour les candidats moins à l'aise avec l'autonomie imposée par les dispositifs distanciels.

Il est à noter que le secteur des concours a également été impacté par la crise, avec l'annulation de la plupart d'entre eux à partir de la fin du mois de mai. Cette situation a concerné notamment 151 stagiaires qui avaient débuté la préparation hybride pour le concours externe de rédacteur.

Ceux remplissant les conditions de la promotion professionnelle et ayant tenté cette voie dans la dernière partie de l'année, n'ont pas toujours retrouvé la motivation et la capacité à se préparer sereinement pour le réussir dans le contexte particulier de cette année 2024.

## Les perspectives



### On poursuit

- Personnalisation des préparations en fonction du niveau des apprenants
- Développement de formats hybrides essentiellement distanciel et asynchrone
- Mise à disposition de ressources complémentaires pour les apprenants

### On engage

- Internalisation de l'animation des parcours de préparation aux concours
- Réflexion sur la mise en place de préparations par épreuve, décorrélées des types de concours et du calendrier
- Recherche de nouveaux vacataires et/ou formateurs pour concevoir des sujets de concours / corriger des copies / animer des webinaires de correction

2025

# Dispositif d'intégration des nouveaux arrivants (DINA)

---

De 2010 à 2023, l'IFAP a déployé chaque année ce parcours de formation, composé de plusieurs modules. L'objectif principal du dispositif d'intégration du nouvel arrivant (DINA) est d'apporter à tout agent nouvellement nommé, le socle commun d'une culture administrative partagée et d'un référentiel spécifique à la fonction publique calédonienne.

L'environnement institutionnel, le cadre législatif et réglementaire, la déontologie et les droits et obligations d'un fonctionnaire ou encore les processus budgétaires étaient évoqués.

Le dispositif a été modifié à plusieurs reprises et réinterrogé pour évoluer. La dernière évolution souhaitée portait sur les modalités plus que sur les contenus. Elle devait être mise en œuvre théoriquement à la fin de l'année 2023. Toutefois, la volonté d'associer les employeurs à cette évolution a repoussé l'échéance initiale sur 2024, avec les suites que l'on connaît.

L'IFAP engagera ainsi la refonte du dispositif sur 2025, au travers d'un projet partagé avec les employeurs afin de proposer une nouvelle offre test pour la fin de l'année.

Une question,  
Une opportunité,  
Une proposition, ...



+687 24 64 00

Contactez-nous!



direction@ifap.nc



www.ifap.nc